

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° DNCMP/65/T/2019-2020 pour l'exécution de travaux de réhabilitation du pont sur la rivière Mpanda et du ponceau Mukagazi dans la Province Bubanza pour le désenclavement des zones de production des Communes Musigati et Mpanda

Date de publication des offres : 6/...3.../2020

Date d'ouverture des offres : 31/...3.../2020

Objet

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a obtenu des financements du FIDA (don GAFSP N°2000000834, don DSF N°2000000833) et de l'OFID (Prêt 1604P) pour financer les activités du Programme National pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural de l'Imbo et du Moso « PNSADR-IM ».
2. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées sera utilisée pour effectuer les paiements prévus pour la réhabilitation des pistes rurales de désenclavement des zones de production. C'est dans ce cadre que la PNSADR-IM envisage de réhabiliter le pont sur la rivière Mpanda et du ponceau Mukagazi dans la Province Bubanza.

Les travaux faisant objet du présent marché sont constitués d'un lot unique.

3. A cet effet, le Programme National pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural de l'Imbo et du Moso (PNSADR-IM) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les travaux de réhabilitation du pont sur la rivière Mpanda et du ponceau Mukagazi dans la Province Bubanza.
4. Ces travaux sont constitués **d'un lot unique** comme indiqué ci-dessus.
5. Les travaux comprennent les postes suivants :
 - Travaux préparatoires (installation et repli du chantier, implantation de l'ouvrage, démolition des ouvrages existants, gestion des eaux de la rivière) ;
 - Terrassements (terrassements généraux, fouilles, remblais, fossés maçonnés, couche de roulement) ;
 - Dalle de sol, bétons et bétons armés (bétons de propreté, béton cyclopéen, radier, colonnes, poutres, para fouilles, hérissos) ;
 - Maçonneries (maçonneries de moellons, rejointoyages, enduits, gabions) ;
 - Montage du pont (poutres d'entretoises IPE 360, boulons HR 16x60, cornières L 360x360, et 360x200, madriers, en bois) ;
 - Ouvrages de protection (plantations, Tubes, poteaux de signalisation).

Financement du marché

5. Le marché sera financé par le Programme National pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural de l'Imbo et du Moso « PNSADR-IM » sur **Prêt OFID N° 1604P (90%)** et sur **Don GAFSP N° 2000000834 (10%)**.

Spécification du marché et allotissement

6. La passation du Marché sera conditionnée par un Appel d'Offres National Ouvert (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi du 29 janvier 2018.
7. Les travaux faisant objet du marché sont constitués d'un lot unique.
8. L'ensemble des travaux sont à réaliser dans un délai maximum de **cinq (05) mois calendaires** pour l'ensemble des travaux. Le soumissionnaire peut toutefois proposer un délai plus court.
9. Les clauses du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres et celles des Clauses et Conditions du Marché sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Passation des Marchés de Travaux, publié par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics du Burundi.

Conditions de participation et de passation des marchés

10. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
11. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par les clauses d'inéligibilité énumérées à l'article 161 de la loi n° 1/04 du 29/01/2018 portant modification de la loi n° 1/01 du 04/02/2008 portant Code des Marchés publics.

Consultations et acquisition du dossier d'appel d'offres

12. Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à la Coordination du Programme National pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural de l'Imbo et du Moso (PNSADR-IM) sis en Commune Muha, Zone Kinindo, Avenue du Large n° 30 ; Immeuble des Projets financés par le FIDA au Burundi; E-mail : ufcp.pnsadrim@gmail.com; Tél. +257 22 24 92 51 ou sur les sites web : www.programmefidaburundi.org et www.armp.bi.
13. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au secrétariat du PNSADR-IM moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent mille Francs Burundais (100.000 BIF)**, dont la moitié (50.000 BIF) sera versée sur le sous compte de transit des recettes non fiscales de l'Etat n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et l'autre moitié (50.000 BIF) sur le compte n° 1101/176 ouvert à la BRB au nom du PNSADR-IM.

Les originaux des bordereaux de paiement constituent des pièces administratives exigées à chaque soumissionnaire.

14. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le présent Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Les documents en langues

étrangères doivent être accompagnés de la traduction en langue française signée par le traducteur.

Les offres doivent être paginées, paraphées et avoir une table des matières.

15. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Coordination du PNSADR-IM, Avenue du Large n° 30, Tél. +257 22 24 92 51, en mentionnant la référence de publication, au moins dix (10) jours calendaires avant la date limite de remise des offres figurant au point 20 ci – dessous. Le Maître de l'ouvrage communiquera la réponse à toutes les Entreprises qui ont acheté le Dossier d'appel d'offres cinq (05) jours calendaires avant la date fixée pour l'ouverture des offres.

Visite des lieux des sites

16. Une visite des lieux est vivement recommandée pour tous les soumissionnaires. Elle sera organisée **en date du 17/5/2020 à partir de 9 heures, heure locale**. La rencontre est fixée au Bureau de la Coordination Nationale du PNSADR-IM. Après la visite, les soumissionnaires seront informés sur les conditions de passation des marchés, les exigences en matière de la disponibilité du personnel aligné et de la remise du projet d'exécution, les problèmes particuliers rencontrés au niveau de l'environnement, etc.

Garantie bancaire (ou de microfinance opérant comme une institution bancaire) de soumission

17. L'offre devra être accompagnée d'une garantie bancaire (ou de microfinance opérant comme une institution bancaire) de soumission d'un montant de **huit millions cinq cent mille Francs Burundais (8.500.000 BIF)**. Cette garantie sera libérée en monnaie locale.
18. Cette garantie de soumission se présentera sous forme de caution bancaire (ou de microfinance opérant comme une institution bancaire), conforme au modèle du DAO, et émise par une banque bancaire (ou toute autre institution financière) agréée au Burundi. Elle devra être valide pour une période de cent vingt (120) jours calendaires suivant la date d'ouverture des plis. Les chèques bancaires, les chèques certifiés et les montants en numéraires ne sont pas acceptés pour le présent marché.

Validité des offres

19. Les offres sont valables pendant une période de quatre – vingt – dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

20. Les offres devront être déposées à l'adresse indiquée au point 12 ci-dessus du PNSADR-IM au plus tard le **21/5/2020 à 10 heures précises, heure locale**.
21. Toute offre reçue après l'heure et la date limite indiquée ci-dessus ou portant l'identité du soumissionnaire ne sera pas prise en considération et sera rejetée à l'ouverture des offres. Le motif du rejet sera consigné dans le procès-verbal d'ouverture des offres.

Séance d'ouverture des offres

22. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent au siège du PNSADR-IM dont l'adresse est indiquée ci-dessus, le..... (jour), ...21.../...8.../2020 à 10 heures 30 minutes, heure locale.

Conformément à l'article 22, alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante, auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport du déroulement de la séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres.

23. Lors de l'ouverture des offres, la sous-commission désignée à cet effet, après avoir déclaré les offres reçues dans les délais, **doit vérifier la présence** des documents administratifs exigés par le Dossier d'Appel d'Offres qui sont les suivants :

- a) Les preuves d'achat du Dossier d'Appel d'Offres portant le numéro de ce DAO ;
- b) L'original de la garantie de soumission conforme au modèle du présent dossier d'appel d'offres d'un montant de Huit millions cinq cent mille Francs Burundais (8.500.000 BIF).
- c) Les statuts du soumissionnaire (personne morale) doivent être présentés par chaque entreprise en cas de groupement ;
- d) **L'acte notarié** en cas de groupement de d'entreprises faisant ressortir l'accord d'association entre les membres du groupement et **la procuration** autorisant le(s) signataire(s) de la soumission à **signer au nom du groupement** ; **ces documents seront signés par les personnes habilitées** et l'acte notarié devra établir que **tous les membres seront responsables conjointement et solidairement pour l'exécution du marché jusqu'à la clôture du contrat c'est-à-dire jusqu'à la réception définitive** ;
- e) L'attestation de non-redevabilité pour soumission en **original** délivrée par l'Office Burundais des Recettes (OBR) ou l'équivalent pour les soumissionnaires étrangers ; Elle devra être valide à la date d'ouverture des soumissions ;
- f) Un certificat d'immatriculation fiscale (NIF) ou l'équivalent pour les soumissionnaires étrangers ;
- g) L'attestation de non-redevabilité **en original** délivrée par l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) ou l'équivalent pour les soumissionnaires étrangers. Elle devra être valide à la date d'ouverture des soumissions ;
- h) L'attestation du Tribunal ayant le commerce dans ses attributions prouvant que le soumissionnaire n'est pas en faillite ou en liquidation ou l'équivalent pour les soumissionnaires étrangers. Elle devra **être valide** à la date d'ouverture des soumissions datant de moins de 3 mois ;
- i) La copie du registre de commerce ;
- j) une attestation bancaire de capacité financière (ligne de crédit ou d'autofinancement) d'un **montant de cent cinquante millions de francs Burundais (150.000.000 BIF)** ;
- k) Les comptes et les bilans d'exploitation des trois dernières années certifiés par l'OPC ;
- l) La déclaration de non conflit d'intérêt ;
- m) Le siège social avec indication de l'adresse physique et ses numéros de contact (Téléphone et E-mail).

- en cas de groupement :

- n) La procuration authentifiée (notarié) autorisant le(s) signataire(s) de la soumission à signer au nom du groupement ;
- o) L'accord d'association entre tous les membres du groupement d'entreprises authentifié par le notaire ;
- p) Les engagements du groupement à rester solidaires pendant toute la durée du marché (jusqu'à la réception définitive) qui sont authentifiés par le notaire ;
- q) Les statuts de chaque membre du groupement ;
- r) Chaque membre du groupement devra fournir son NIF.

N.B :

- A la séance d'ouverture des offres le rejet des offres se limite uniquement aux cas des offres arrivées hors délai
- L'absence ou la non-conformité de l'un des documents énumérées de a) à q) entrainera le rejet de l'offre lors de l'analyse des offres conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

Critères de qualification

- 24. Pour être qualifié, le soumissionnaire devra :
 - a) Présenter les documents administratifs exigés et valables ;
 - b) Présenter les preuves de ses capacités techniques et financières.
- 25. Les critères de qualification à tenir en compte lors de l'analyse des offres sont spécifiés et détaillées dans les Données Particulières d'Appel d'Offres « DPAO », paragraphe 4.3, et à la Section II du dossier d'appel d'offres.

Fait à Bujumbura, le 03.../03.../2020 ;

Le Coordinateur du PNSADR-IM

Damase NTIRANYIBAGIRA

